la nature de l'accent ancien? et d'abord qu'entend-on par accent? La définition de Brugmann (*Grundriss*, 2e éd., I, § 51) est obscure et imprécise. En analysant les notions qu'on range sous ce simple mot (force, hauteur, nuance, etc.), l'auteur montre les risques d'erreur ou de confusion qui se produisent lorsque l'on emploie des termes sans les définir. Il est vrai que l'auteur, tombant presque dans l'excès contraire, arrive à nous dérouter dans la forêt de subtilités qu'il dresse autour du mot « accent ». Pour nous éclairer, il fait appel à une foule de langues, indo-européennes ou autres, dont le rapprochement avec le latin et le grec n'est pas toujours probant. Mais les remarques curieuses ne manquent pas dans son développement. J'en note même une sur l'accent du français (p. 14-15), qui rejoint celles que J. Marouzeau a faites plus d'une fois sur notre intonation (en particulier dans *Aspects du français*, ch. IV, « c'est le ton qui fait la chanson »). Je passe sur le détail, qui perd bientôt de vue le grec et le latin et qui aboutit à la conclusion (p. 23) que l'accent grec n'était pas d'une nature particulière ou mystérieuse, mais que le fait que le grec ait emprunté à la musique les termes relatifs à l'accentuation ne prouve pas que son accent ait été exclusivement musical. Quant à l'accent latin, il est inconcevable, dit l'auteur (p. 24), qu'il ait passé successivement par une période préhistorique où il aurait été expiratoire, puis par la période classique où il aurait été musical, et enfin par une troisième période où il serait redevenu expiratoire. J'avoue, moi aussi, que la chose me semble difficile, mais je pense qu'il n'est guère possible de renfermer en quelques mots l'évolution si complexe de l'accent latin.

La deuxième étude intéresse à la fois les spécialistes de la métrique et les professeurs de lycée : comment doit-on lire, comment des élèves doivent-ils lire les vers grecs et latins, comment les anciens eux aussi lisaient-ils leurs vers? Trois réponses sont théoriquement possibles (p. 27) : ou bien l'accent verbal disparaissait, éliminé par l'ictus, ou bien l'accent demeurait et il n'y avait pas d'ictus, ou bien enfin accent et ictus existaient conjointement par une sorte de compromis qui permettait d'entendre l'un et l'autre. Mais l'auteur reconnaît franchement qu'il n'existe guère chez les Grecs, ni même chez les Latins, de témoignage décisif en faveur de l'une ou de l'autre de ces trois hypothèses. Presque tous les témoignages existants sont puisés chez les écrivains latins, ils sont en général tardifs et si obscurs qu'ils peuvent être invoqués par des champions de théories opposées. Ainsi, conclut sagement l'auteur, il résulte de cela que nous sommes en perpétuel danger d'introduire nos opinions à nous dans la métrique ancienne et dans les témoignages qui s'y rapportent.

Ne trouvant aucun point d'appui solide dans les écrivains anciens,

l'auteur (p. 28 et suiv.), comme dans l'étude précédente, tente de trouver des arguments à la fois dans la musique et dans la versification de certaines langues modernes, dans la poésie récitée et dans la poésie chantée. Il m'a semblé, pour ma part, que la discussion n'y gagnait pas en clarté et qu'on ne pouvait fonder aucune conclusion solide en grec et en latin d'après ce qui se passe en allemand ou en finnois. Pour ce qui est du grec, l'auteur aboutit à cette conclusion prudente, mais pauvre (p. 32), qu'on ne peut exclure *a priori* l'hypothèse d'une prononciation conjointe de l'accent et de l'ictus.

Après quoi nous en revenons plus particulièrement au latin et, de nouveau, à l'accent latin (p. 32 et suiv.), qui, étant plus fortement « centralisant » que l'accent grec, contribuait à rejeter la quantité dans l'ombre. Nous reconnaissons là l'influence de certaines théories qui veulent faire du latin une langue accentuelle. Cependant, si on est obligé d'admettre que la poésie savante est quantitative, par contre la versification des comiques ne serait claire que si l'on reconnaît un certain rôle à l'accent verbal. Mais j'ai vainement cherché une indication pratique relative à la lecture de la poésie latine.

La méthode appliquée par A. Schmitt dans l'une et l'autre de ses deux études paraît extrêmement confuse. Aussi tous ses efforts se révèlent-ils peu fertiles en conclusions solides. Cependant, son travail se lit avec intérêt d'un bout à l'autre et il a le mérite d'avoir posé un problème auquel on s'attache bien rarement. Après celui de la prononciation du latin, il me paraît que le problème de la prononciation du vers latin est de premier intérêt. Il se peut que la pauvreté des témoignages antiques, dont s'est plaint A. Schmitt, ne soit qu'apparente ; il se peut que plus d'un texte demande simplement à être mieux interprété pour donner des indications précieuses. En tout cas, la beauté musicale du vers latin ne peut être pleinement goûtée si ce problème est délibérément négligé.

L. Nougaret.

P. J. Enk, *The latin Accent* : Mnemosyne, vol. VI, 1953, p. 93-109.

Cet article constitue une sorte de revue des opinions émises sur ce sujet et, en quelque manière, une suite à l'étude de L. Laurand, parue dans la *Revue de Philologie* de 1938, que cite M. Enk. Partisan prudent de la théorie d'après laquelle Plaute et Térence auraient voulu la rencontre de l'accent verbal et du temps marqué ou ictus, P. J. Enk cherche des moyens pour réduire le nombre considérable des cas où cette rencontre n'est pas réalisée. Et ici, sans le savoir, l'auteur rejoint le sujet traité par A. Schmitt. Un des moyens est fourni par la prononciation (p. 102) ; l'accent latin, étant musical, doit être prononcé aussi léger que possible, de telle sorte que l'ictus puisse être entendu,

quoique subordonné à l'accent. Un autre moyen sera de considérer non pas toujours le mot comme unité accentuelle, mais des groupes de mots ou ce qu'on appelle aussi des *mots métriques*. Ainsi *esse* forme groupe avec le participe passé passif ; les pronoms et adjectifs possessifs ou personnels sont généralement dénués d'accent propre ; préposition et régime ne forment qu'un, et il en sera de même pour certaines expressions telles que *quomodo*, *quid istic*, *malesanus*, etc.

L'auteur, qui est de bonne foi, et dont l'information sur ce sujet est très vaste, montre à chaque pas le désaccord qui règne chez les partisans de l'accord de l'accent et de l'ictus ; et c'est, en l'absence de toute démonstration, ce qu'on peut surtout retenir de son article.

Louis NOUGARET.

Histoire littéraire.

J. Wight DUFF, *The literary history of Rome from the origins to the close of the golden age*, ed. by A. M. DUFF : London, E. Benn (Bouverie House, Fleet Street, EC 4), 1957, XVI & 535 pages.

Cette Histoire littéraire est une réimpression, procurée par le fils de l'auteur ; la première édition, de 1909, avait été fort bien accueillie, en particulier par les maîtres de la littérature latine, P. Lejay et Fr. Leo ; une seconde édition était devenue nécessaire dès 1910. Fallait-il, après un demi-siècle, redonner vie à cette œuvre remarquable? C'est au public anglais de répondre, puisque c'est à lui qu'est destiné l'ouvrage, particulièrement aux étudiants et au public cultivé. Le spécialiste de la littérature estimera peut-être superflu ce retour en arrière, après tant d'ouvrages similaires publiés depuis en Allemagne, en Hollande, surtout en Italie, et tant d'études particulières qui ont enrichi la documentation en même temps que sur bien des points renouvelé la méthode. Quelques-unes des idées générales contenues dans l'Introduction sont un peu périmées, en particulier la vaine distinction entre ce qu'on a appelé *sermo plebeius*, *sermo rusticus*, *sermo cotidianus* ; la qualification du latin de Rome comme un « patois » (c'est « dialecte » qu'il faudrait dire), certaines interprétations de détail (*rosa* est un mot de substrat, non un dialectisme, *ner-* est sans doute un sabinisme, mais avant tout un héritage indo-européen). On n'admettra pas sans plus que le latin ait été particulièrement qualifié pour exprimer la prose didactique de Varron et la poésie scientifique de Lucrèce ; dire que « le Romain est romain », même lorsqu'il emprunte, n'est peut-être pas un principe suffisamment riche de conséquences. Depuis cinquante ans, on a fait appel à des notions nouvelles, telles que le caractère concret de la mentalité latine, les conditions de la production littéraire, la nature du public cultivé, la tendance « déviationniste » de l'esprit latin par rapport à la tradition

grecque, la fixation des procédés poétiques, la stérilisation des formes esthétiques... Ce qu'on attend aujourd'hui, ce que nous ont apporté quelques Italiens comme le regretté E. Bignone, ce que nous font espérer quelques savants français, comme M. P. Boyancé, M. P. Grimal (cf. son tout récent *Siècle des Scipions*), c'est une nouvelle formule, moins historique et plus constructive, d'histoire littéraire. Voilà précisément ce que ne pouvait nous donner une réédition. Il faut ajouter qu'une refonte véritable était impossible, même en ce qui concerne la partie documentaire. Les notes, et par conséquent les références bibliographiques, sont restées ce qu'elles étaient, après un temps où la production a été si extraordinairement abondante ; un supplément bibliographique de vingt-quatre pages ne constitue qu'un palliatif et ne facilite guère la consultation. Encore une fois, l'ouvrage sera sans doute le bienvenu auprès du public anglais ; il ne fera pas que le public international n'attende d'un savant anglais la mise au point que comporte nécessairement une publication de ce genre.

J. Marouzeau.

M. L. Clarke, *Rhetoric at Rome. A historical survey* : London, Cohen and West, 1953, VI + 203 pages.

Le livre de M. Clarke traite avec bonheur un sujet important sur lequel nous n'avions pas la synthèse qu'on souhaitait. Bref, mais non pas rapide, dense, mais non pas obscur, il suit des origines jusqu'à la fin de l'Antiquité la fortune de la rhétorique à Rome. Sur bien des points, il présente des vues personnelles sur lesquelles je veux insister surtout, car elles sont toujours dignes d'être considérées et souvent retenues.

Après un premier chapitre qui esquisse l'histoire de la rhétorique en Grèce, Clarke l'étudie à Rome sous la République. Envisageant la question des *rhetores latini*, il constate à bon droit (p. 13) qu'aussi bien le traité *Ad Herennium* que le *De inuentione* supposent constituée déjà avant eux dans une certaine mesure une tradition romaine d'école. Il y aurait là sans doute le principe de recherches détaillées concernant notamment le vocabulaire technique. Il fait remarquer également (p. 18) que le *De oratore* paraît bien attester qu'en 91, date du dialogue supposé, et en tout cas en 55, date de sa composition, existait la pratique des *controuersiae*, et que celles-ci déjà tendaient à s'éloigner des réalités de la vie.

Le chapitre III décrit, grâce surtout à l'*Ad Herennium*, ce qu'a été le premier enseignement de la rhétorique donné à Rome, et le chapitre IV s'efforce de déterminer quelle influence celle-ci a en fait exercée sur les orateurs. La question est difficile, car les témoignages font presque défaut (p. 38). Contre l'idée qu'on se fait quelquefois du tempérament

romain que sa simplicité et sa gravité auraient caractérisé, M. Clarke insiste sur le goût naturel que des Italiens ne pouvaient manquer d'avoir pour la rhétorique, et il en trouve très justement une preuve dans les fragments de la tragédie, où nous pouvons mesurer combien les écrivains latins sont plus oratoires que leurs modèles grecs. L'analyse (p. 41) d'un fragment de Caton n'est pas moins utile pour montrer avec précision tout ce qu'il y a d'art chez ce dernier, un art dont il est difficile de croire qu'il ne doit rien aux Grecs, tout en s'inspirant sans conteste des traditions indigènes.

L'étude des traités rhétoriques de Cicéron fait ressortir notamment que les exigences de celui-ci en fait de culture débordent largement ce qui pourrait être justifié par de simples raisons utilitaires (p. 58). Il est clair que, derrière l'orateur cicéronien, il y a la personnalité de Cicéron et que celle-ci, consciemment ou non, même dans ces traités, déborde largement les nécessités de l'action. Dans les chapitres suivants, l'auteur confronte la pratique de l'Arpinate d'abord avec les théories générales de la rhétorique telles qu'il les a adoptées, puis avec les idées qui lui sont particulières. Selon Clarke, ses discours doivent plus aux circonstances qu'aux lois de l'école (p. 63). Plus il avance dans sa carrière, moins il s'asservit aux prescriptions des manuels. Le seul *Pro Milone* fait exception (serait-ce que dans sa rédaction actuelle il est, comme on sait, purement fictif?) Les discours politiques, plus encore que les discours judiciaires, sont libres des règles scolaires. Il est naturel, par contre, qu'il y ait plus d'harmonie avec les conceptions personnelles de l'orateur sur le rôle de la littérature, de la philosophie, du droit, de l'histoire, de l'esprit et de l'humour, etc.

La déclamation est présentée par Sénèque le Père comme plus jeune que lui (qui est né en 55) : oui, s'il s'agit non de l'exercice d'école imposé aux élèves, non de la pratique des orateurs dans leur entraînement domestique, mais du discours donné en public par le maître de rhétorique. M. Clarke en décrit les deux formes bien connues, les *suasoriae* et les *controuersiae*. Notons en passant que pour ces dernières, suivant M. Bonner, il admet, p. 92, que la législation mise en œuvre n'est pas aussi imaginaire qu'on l'a dit parfois. Mais il reste vrai que les orateurs n'ont qu'un souci médiocre de l'exactitude et ne se préoccupent pas de reproduire la marche réelle de la procédure. Avec l'esprit d'équité qui distingue tout le livre, M. Clarke conclut, p. 98, que la déclamation ne peut avoir été un usage entièrement mauvais ou inutile. Quintilien tout le premier, malgré des critiques sévères, demeure persuadé de sa valeur.

Pour expliquer le déclin de l'éloquence sous l'Empire, on se réfère, p. 102 et suiv., aux déclarations de Sénèque le père dans sa préface au livre I des *Controuersiae*, moins connues que les textes souvent allégués

de Pétrone, Quintilien et Tacite. On souligne l'optimisme qui reste malgré tout celui de Quintilien et de Pline le jeune. Pour le *Panégyrique de Trajan*, il est noté que, tout comme Cicéron, Pline accorde peu d'attention aux préceptes des écoles (p. 107), que, malgré toutes les fleurs de sa présentation, il reste un Romain, et que même les additions qu'il a faites à son discours dans la rédaction ultérieure le sont en partie avec un but tout pratique, celui de montrer aux empereurs à venir le chemin qu'ils doivent suivre (p. 108).

De Quintilien, on étudie tour à tour les théories sur la rhétorique et les vues sur l'éducation. On retiendra en particulier du premier chapitre l'analyse du *uir bonus dicendi peritus* ; l'originalité, mais aussi les faiblesses de la pensée y sont bien dégagées. A vrai dire, Quintilien, désireux d'arracher aux philosophes les vérités de la morale, se débat dans un réseau de contradictions qui l'amènent jusqu'à dire (cf. p. 117) que l'homme de bien sait mentir de façon plus plausible que le méchant ! Quintilien a certes une personnalité plus forte comme éducateur. M. Clarke oppose à son enthousiasme assez inattendu pour la musique et les mathématiques son peu de flamme pour le droit et la philosophie. La raison en serait que les premières de ces disciplines n'ont pas à être enseignées par le rhéteur, sont supposées acquises préalablement, que, pour la dernière, il y a, par contre, à faire face aux prétentions de ces rivaux peu aimés et peu estimés que sont les philosophes. L'importance reconnue à la lecture des œuvres (livre X), la tentative de l'intégrer au cours régulier des études ne connurent malheureusement pas le succès qu'elles auraient mérité. Au total, l'image de Quintilien qui se dégage de ces deux chapitres, juste sans doute, n'a peut-être pas toute la netteté et toute la vigueur souhaitables.

L'âge des Antonins est en un sens un âge d'or pour l'éloquence : jamais les pouvoirs publics n'ont eu pour elle plus de considération. Mais la tradition proprement latine s'affaiblit. Un Apulée, Africain de naissance, est tout Grec de culture. Hermogène ajoute de nouveaux raffinements à la doctrine. Pour la première fois, le genre épidictique prend une place de premier rang. En fait, il n'y a guère qu'un orateur important ; c'est l'Empereur. « Le vieil idéal de l'orateur parfait prend la forme de l'orateur impérial » (p. 133). Mais on mesure dans les rapports de Fronton et de Marc-Aurèle la misère de cette rhétorique.

Pour les temps qui suivent, le recueil des *rhetores latini minores* — qui sont vraiment des *minores* — nous documente du moins sur l'enseignement du Bas-Empire. Nulle originalité, mais pourtant aucune doctrine commune s'imposant comme un canon. Au reste, cette rhétorique latine est bien plus grecque que celle de Cicéron et de Quintilien (constatation intéressante qui rejoint celle qu'on a faite sur le déve-

loppement à Rome d'une philosophie aussi grecque que le néo-platonisme).

Un dernier chapitre sur la rhétorique et le christianisme avoue sa dette aux recherches de M. Marrou, en particulier pour ce qui est dit de saint Augustin. Celui-ci, avec le IVe livre du *De doctrina christiana*, nous offre une *ars rhetorica* chrétienne ou mieux un *De oratore* chrétien (p. 151). Cassiodore fera aussi place à la rhétorique dans ses *Institutiones*, mais en la subordonnant strictement à l'étude des Écritures. Ennodius, dernier représentant de la tradition, avec ses *Dictiones ethicae*, nous offre des déclamations contemporaines de la royauté des Ostrogoths.

On ne peut pas ne pas poser la question de la valeur de cette rhétorique qui a été de toutes les disciplines des Grecs la seule que les Romains aient vraiment adoptée. M. Clarke n'en méconnaît pas les services, mais se demande s'ils ne sont pas sans proportion avec les efforts immenses qui lui furent consacrés. Certes, elle a appris souvent à bien parler, mais parfois aussi a abouti paradoxalement à rendre inhabile au discours public. Elle a développé le goût de l'expression artificielle, des ornements extérieurs et plaqués. Elle a sclérosé la pensée, émoussé la curiosité, ruiné le souci de la vérité. Mais M. Clarke rappelle à propos qu'elle a formé les administrateurs de l'Empire et joué ainsi un rôle historique de grande valeur ; on aurait voulu voir développer plus encore un point aussi intéressant. En définitive, il incline à penser que ce qu'il faut surtout critiquer, c'est moins la rhétorique en elle-même que la place démesurée qui lui fut donnée. Pour ma part, sans nier aucun de ses défauts ou de ses dangers, je voudrais souligner davantage ses vertus[1]. Ce goût si caractéristique de l'Occident pour l'expression claire et ordonnée — si caractéristique qu'il est sa marque propre par rapport aux autres littératures et notamment à celles de l'Orient ou de l'Extrême-Orient, n'est-ce pas surtout le fruit de la rhétorique, cette fille non indigne du rationalisme grec? Ses bienfaits les plus grands nous sont devenus si consubstantiels qu'à peine savons-nous les apercevoir.

Le livre de M. Clarke ne se pique pas d'être complet, mais j'aurais pourtant aimé qu'il se fût davantage occupé des rapports de la rhétorique avec la littérature. Également de ses rapports avec le droit. Pour le droit, si je ne m'abuse, il n'est rien dit d'une question qui est fort controversée à la suite d'un article retentissant de M. Stroux[2], celle de l'influence de la rhétorique sur le développement même des méthodes

1. Cf. ma mise au point : *La rhétorique dans l'humanisme latin*, dans l'*Information littéraire*, 1950, p. 19-24.

2. Réimprimé à part sous le titre : *Römische Rechtswissenschaft und Rhetorik*, Potsdam, 1949, 107 p.

juridiques. En quelque sens que ce dût être, on aurait été heureux de voir M. Clarke s'expliquer sur ce problème d'actualité.

Pierre BOYANCÉ.

G. SCHNAYDER, *De itinerariis poematis Romanorum* (Societas scientiarum Lodziensis, Sectio I, Nr. 14) : Lodz, 1953, 47 pages.

Liste des œuvres (Horace, *Sat.* I, 5 ; Ausone, *Mosella* ; Rutilius ; fragments de Lucilius, des *Ménippées*, etc...). Puis examen des thèmes qu'elles mettent en œuvre ; rapport de ces thèmes à ceux de la périégèse grecque (p. 11-33) ; c'est la partie la plus intéressante du livre ; il est regrettable cependant que l'auteur, trop étroitement inclus dans le genre périégétique, n'ait pas jeté un coup d'œil du côté de la littérature ethnographique où il aurait trouvé l'occasion de rapprochements utiles. — M. Schnayder est d'avis que la périégèse latine en vers s'inspire, pour la forme, d'œuvres grecques analogues, mais que nous ne possédons plus.

Jacques PERRET.

Otto SKUTSCH, *The Annals of Quintus Ennius*, an Inaugural Lecture delivered at University College London : H. K. Lewis & C°, 1953, 19 pages, 4 Sh.

Quelques aperçus pleins de promesses sur : Ennius et Alexandrie (*dicti studiosus*, v. 216 = *philologus* ; Romulus petit-fils d'Énée, et avec toutes les implications chronologiques de cette combinaison, chez Ennius comme chez Ératosthène; la rencontre d'Homère d'après le prologue des *Aitia*) ; Ennius et l'Italie du Sud (insertion de la philosophie dans l'épopée ; idéalisation de Pyrrhos) ; ce qu'Ennius peut nous apprendre de l'histoire romaine (pourparlers de paix engagés par Pyrrhos après Héraclée, non après Ausculum, v. 194-201) et de la genèse des traditions historiques romaines (discours de Camille pour retenir les Romains d'émigrer à Véies, v. 501-502). Aux v. 394-395, lire *foro, indignum* ; l'orateur est Scipion, injustement accusé par les siens.

Jacques PERRET.

Heinz HAFFTER, *Terenz und seine künstlerische Eigenart* : *Museum Helveticum*, X, 1953, p. 1-20, 73-102.

Cette étude, publiée en tirage à part de 102 pages (Benno Schwabe, Basel), a fait l'objet d'une lecture à l'Université de Munich en 1951, ce qui en explique le caractère d'exposé didactique. M. Haffter déplore l'espèce de discrédit dont souffre Térence depuis quelques décades, du moins en Allemagne, où seule la question tant débattue de la contamination

reste à l'ordre du jour, et il élargit le débat en posant la question de l'originalité de Térence, en cherchant, comme on l'a fait pour Plaute, « ce qu'il y a de térentien chez Térence ». Ce propos le conduit à étudier : 1) les éléments musicaux, 2) la conduite dramatique, 3) les sujets et les thèmes favoris, 4) la langue, 5) l'humain, en marquant, dans la mesure où nous le permet la comparaison avec le grec, le sens des initiatives térentiennes : pratique de la contamination en vue d'une « rationalisation », si l'on peut dire, qui oriente la comédie vers le dramatique, le réaliste, le psychologique ; élaboration d'une langue « de communication », plus proche du réel que celle de Plaute.

Sur ce dernier point, l'argumentation de M. Haffter a peut-être de quoi surprendre, et les faits qu'il allègue peuvent être interprétés diversement. Que Térence fasse usage plus que Plaute du *non* employé en réponse sans verbe joint, à la manière de notre « non » ; qu'il soit riche en tours elliptiques, affectifs, en suspensions et reprises ; qu'il emploie les interjections « primaires » : *au*, *hui*, *o*, *ah*, plus que Plaute, qui préfère les « secondaires » : *edepol* ; que, parmi les primaires, Plaute emploie comme lui *heus*, mais beaucoup moins que lui *hem*, y a-t-il dans ces menus faits un élément de discrimination qui permette d'établir qu'avec Térence la langue latine est en passe de prendre l'aspect qu'elle aura à la fin de la période républicaine, par exemple dans les Lettres de Cicéron? Peut-on souscrire sans scrupule à la conclusion présentée p. 94 : « Ce que Plaute emprunte à la langue de tous les jours, c'est ce qui doit accuser la bigarrure et la drôlerie de l'action dramatique ; ce que Térence accueille par un choix délibéré, c'est ce qui est susceptible de renforcer à la représentation l'impression de vie réelle et éveiller chez le spectateur le sens de la scène comique »? Je traduis en précisant peut-être un peu trop, et m'en excuse ; mais la pensée de l'auteur, appliquée à des faits menus, est parfois toute en nuances, et le cadre de la conférence ne lui permettait guère les développements nécessaires, tels que ceux qu'on trouvera dans ses *Untersuchungen zur altlateinischen Dichtersprache* (*Problemata*, fasc. X, Berlin, 1934).

M. Haffter conclut son étude, de façon un peu précipitée, sur une autre question obscure : celle de la formation de Térence. Né Africain, à Carthage, il a dû être imbu de la culture helléno-hellénistique largement développée dans cette province, et « c'est comme Grec qu'il est venu à Rome » (p. 100). Large part d'hypothèse, et qui n'explique pas tout. Quels moyens a eus Térence, esclave, et presque enfant, de se familiariser avec les lettres grecques au point de pouvoir s'en faire, dès son arrivée à Rome, le traducteur et surtout l'adaptateur avisé qui nous est présenté ici? Et quel moyen a-t-il eu surtout de s'imprégner en même temps de culture latine au point d'attraper immédiatement les modes

de pensée et les modes d'expression (car les indices d'un progrès à partir des premières pièces relevés p. 12-14 sont bien insignifiants) caractéristiques d'une tradition lentement et savamment élaborée? Chaque fois que je vois aborder ce genre de questions, je ne peux faire que ne se lève devant moi le fantôme des illustres patrons dont Térence se défend mal de n'avoir été que le prête-nom.

J. Marouzeau.

M. Rambaud, *Cicéron et l'histoire romaine* (Collection d'études latines, t. XXVIII) : Paris, Les Belles-Lettres, 1952, 148 pages.

Visiblement, Cicéron aurait aimé être historien et, cependant, il ne l'a pas été. L'histoire tient un grand rôle non seulement dans son éloquence telle qu'elle est, mais dans la formation idéale qu'il réserve à l'orateur. Dans ses traités politiques, philosophiques, abondent les références à ses données. Il y a ainsi chez Cicéron maintes réflexions qui gravitent autour d'elle, maint usage qui en est fait. Il est donc tout à fait compréhensible qu'il ait songé à se consacrer un jour à elle, comme il s'est consacré à un autre genre littéraire, qui a eu également une grande part à ses méditations et à sa pratique, la philosophie. Mais pourquoi ici en est-il resté à des projets? Pourquoi, quand la dictature de César lui a réellement fait ces loisirs qui lui ont permis de se libérer des servitudes de l'action, ne les a-t-il pas employés à écrire l'histoire, et naturellement l'histoire de Rome?

Telle est une des questions auxquelles M. Michel Rambaud s'est proposé de répondre. L'autre est de savoir si, du moins, Cicéron a influé sur ceux qui ont, enfin, donné à la littérature latine ce genre qui lui faisait encore défaut de son temps. Mais, en fait, l'ouvrage, bien qu'orienté vers la solution de ces deux problèmes (p. 13), en déborde le cadre étroit pour considérer largement les rapports du génie cicéronien avec la connaissance, les méthodes et le tour d'esprit propres à l'histoire. Cicéron n'a pas composé l'œuvre à laquelle il a rêvée, mais, dans ses écrits tels qu'il les a réalisés, il est évident que l'histoire tient une place importante. En sorte que M. Rambaud n'a pas seulement recherché les causes d'un échec, mais aussi analysé un des côtés les plus originaux de l'esprit cicéronien. Il lui manque peut-être seulement d'avoir pris une conscience plus nette de ce double aspect de son projet.

Son premier chapitre (*La vocation historique de Cicéron et l'art oratoire*) étudie à la fois les idées théoriques que Cicéron a été amené à exposer sur l'histoire — notamment dans ses rapports avec l'éloquence et les éléments d'histoire contemporaine que contiennent ses discours. Sur le premier point, la discussion des vues de Henze et de Scheller sur la théorie hellénistique me paraît un peu rapide. Mais il est certain qu'il

est d'une bonne méthode d'éclairer les textes cicéroniens plutôt par la considération des fins que l'auteur s'y propose chaque fois que par des rapports plus ou moins extérieurs avec les *membra disjecta* de cette prétendue théorie, élaborée à grand renfort de textes empruntés à Polybe, à Denys d'Halicarnasse, à Lucien, etc.

Le second chapitre a trait à la connaissance que Cicéron a du passé romain et qu'il met en œuvre dans ses discours et dans ses traités philosophiques. Il prend la forme d'une étude des *exempla*, car c'est ainsi que le matériel historique apparaît surtout chez Cicéron. On y appréciera un tableau détaillé des personnages et des événements dont Cicéron a parlé (p. 27-35) : tableau éloquent par ses seules dimensions. La notion d'*auctoritas* domine cet emploi des *exempla*. Et, certes, les déformations intéressées ou passionnées ne manquent pas, mais il arrive aussi que de la considération des faits Cicéron s'élève jusqu'à la détermination de véritables lois (p. 53-54).

Aussi le chapitre sur la méthode dont il use pour l'établissement des faits, en particulier de leur chronologie (une section intéressante concerne, p. 58 et suiv., celle du *De republica*), pour le choix des sources, est particulièrement opportun. Cicéron omet, en général, les aspects militaires. Il néglige aussi ce qui inquiète ou blesse son patriotisme. Mais il fait preuve de prudence critique, et cette prudence se colore souvent de rationalisme quand il s'agit des mythes et de la religion. L'histoire romaine de Cicéron eût été aussi nationale que celle de Tite-Live, mais certainement beaucoup plus rationaliste.

M. Rambaud a eu raison de se dire que l'esprit historique ne se caractérise pas seulement par la collection des faits, ni par leur interprétation. Il y a une âme de l'histoire, sorte de philosophie implicite sans laquelle le passé n'est pas véritablement appréhendé. Cicéron a le sens de l'évolution et particulièrement, en bon Romain, celui de la continuité des générations. Il a une façon historique de poser les problèmes de pensée pure dans les ouvrages philosophiques, ceux d'histoire politique dans les traités comme le *De republica*, ceux de culture littéraire et oratoire dans les œuvres rhétoriques comme le *De oratore* ou le *Brutus*.

Le dernier chapitre tente une réponse aux deux questions soulevées au début de l'ouvrage. Pourquoi Cicéron s'est-il consacré plutôt à la philosophie? La solution esquissée p. 119 est un peu brève. Elle met en lumière le besoin d'une évasion morale qui fait que Cicéron fuit tout ce qui touche de trop près cette politique qui l'a meurtri. Elle souligne la plus grande facilité qu'aurait présentée l'adaptation en latin d'œuvres philosophiques grecques. Ces causes sont réelles. On aurait aimé que l'analyse en fût poussée davantage. Cicéron a toujours donné à la philosophie une place plus dominante qu'à l'histoire. Il a beau être Romain,

il n'en est pas moins avant tout humaniste. Seule la philosophie satisfait son sens de l'homme intégral, de l'homme réalisant au sein de la cité, mais aussi du monde, la plénitude de son être. Et, si la mise en latin d'œuvres philosophiques lui apparaît aisée, c'est qu'il est familier de longue date avec ces problèmes, qu'il a le goût de penser les choses philosophiquement.

Quel est, dans la suite, l'historien que Cicéron a le plus marqué? M. Rambaud répond, et je crois qu'il a pleinement raison dans le paradoxe apparent : Salluste et non pas Tite-Live. Il importe de ne pas se laisser influencer par la manière oratoire de ce dernier. Cicéron admet en histoire un style fort différent de celui qui convient aux discours. Il loue Thucydide. En réalité, il loue aussi Hérodote ; il admet toutes les manières, sauf la rhétorique ! Et sa pensée politique, nourrie de moralisme spiritualiste, a beaucoup d'affinités avec celle de Salluste.

Pierre Boyancé.

Günther Jachmann, *Die vierte Ekloge Vergils* (estratto dagli *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, vol. XXI (1952), fasc. I-II, p. 13-62).

L'auteur de cette pénétrante et brillante étude s'est proposé de réagir contre les excès de l'explication « théologique » de la IVe Églogue : c'est par ce terme qu'il définit le plus volontiers la position d'historiens comme Eduard Norden, Franz Boll et Weber, notamment. Contre eux, il recourt à une méthode d'analyse philologique qui s'efforce d'éclairer le texte surtout par un examen attentif et non par des parallèles qu'on va chercher fort loin et, comme on sait, dans tous les arcanes de l'Orient. Chemin faisant, il s'attache à montrer comment, à ses yeux, sont insoutenables les exégèses proposées par ceux qu'il combat, et surtout celles d'Eduard Norden, contre lequel il porte l'essentiel de son effort, en une polémique souvent marquée d'une ironie cruelle. Il n'est pas mauvais, certes, que sa voix se fasse entendre, car il est certain que la IVe églogue ne doit pas être un prétexte à déraisonner, fût-ce doctement, fût-ce pour rendre hommage à Virgile.

Il est permis, toutefois, de relever au passage que l'auteur ne connaît les travaux de MM. Jeanmaire et Carcopino que par les comptes-rendus qui en furent faits dans *Gnomon* (p. 54, n. 1). Peut-être, s'il avait pu les avoir sous les yeux dans leur texte complet, ne les aurait-il pas englobés, sur la seule vue de leur titre et parce qu'on y parle de « messianisme » et de « mystère », dans une condamnation qui, en ce qui les concerne, me paraît un peu bien sommaire. Une des préoccupations dominantes de nos deux Français a été, certes, de ne pas se perdre dans

les nuages de quelque révélation et loin du sol des faits historiques, qu'il s'agisse avec M. Jeanmaire de la politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre, qu'il s'agisse avec M. Carcopino des cercles romains où les idées exprimées par Virgile ont dû être accueillies et formulées. M. Carcopino n'a fait fi d'aucun des rapprochements littéraires que les « romanistes » ont volontiers soulignés avec les classiques de l'Occident et il n'a admis l'influence de l'Orient que par le canal de gens fort réels, ayant existé incontestablement dans la Rome de la fin de la République et du début de l'Empire. M. Jachmann ne prononce pas les mots de néopythagorisme et de Nigidius Figulus. En ne définissant sa propre position que par rapport aux travaux de ses illustres compatriotes, il l'a privée, me semble-t-il, d'une part de sa force démonstrative.

Son œil, exercé à analyser la suite des idées dans les textes et à y déceler les troubles de composition et — le cas échéant — les interpolations, n'a certainement pas scruté sans profit les vers de la fameuse églogue. Il s'attend modestement, dans l'état actuel des esprits, à ne rencontrer aucune approbation. Nous espérons, au contraire, qu'il obtiendra toute l'attention que mérite son effort critique. Nous serions assez de son avis sur les dangers que présente l'envahissement par un esprit mystique sans discernement d'études dont le prix ne peut être que celui d'un affinement de la raison. Et, certainement, il y a quelque chose de salutaire dans l'espèce de déflation à laquelle il veut soumettre, non Virgile, certes, mais les fantasmagories de certaines recherches.

Le point de départ de sa critique est tout entier dans le vers 23 et dans les vers 31-36 et dans le désaccord où ils lui semblent être avec leur contexte. Le vers 23 sert à relier avec le thème de l'enfant une description de l'âge d'or qui, en elle-même, est sans rapport avec lui :

ipsa tibi blandos fundent cunabula flores...

Les vers 31-36 servent à concilier tant bien que mal, et plutôt mal que bien, deux thèmes en eux-mêmes disparates : celui d'un âge d'or qui surgit instantanément avec la naissance de l'enfant et celui d'une évolution qui accompagne ses progrès dans la vie. L'oracle sibyllin que suit Virgile ne lui aurait suggéré que le premier de ces deux thèmes, l'annonce d'un âge d'or imminent.

Si on admet cette exégèse des vers 31-36, il faut renoncer à l'idée que Virgile aurait voulu nous y montrer le cours des temps se déroulant en sens inverse du siècle où nous sommes vers le nouvel âge d'or ; cette idée est, du reste, contredite par les données chronologiques, qui supposeraient que ce déroulement des temps tient tout entier dans la vie d'un homme et même d'une vie dont Virgile espère être jusqu'au bout le témoin ! M. Jachmann écarte là également toute allusion à la grande

année des stoïciens, en insistant surtout, p. 33, sur ce que celle-ci aboutit à l'ekpyrose, catastrophe effroyable que Virgile n'a pu annoncer et n'a pas annoncé à ses lecteurs épris de renouveau. Mais tous ces arguments ne valent pas, selon moi, contre d'autres conceptions de cette grande année et celle des pythagoriciens. Si *magni menses* est une expression peu explicite — mais je crois mal que le goût de Virgile pour *magnus* soit une raison suffisante — il semble manifeste que, dans *magnus saeclorum ordo* (p. 36), *ordo* n'a pas retenu assez l'attention de M. Jachmann. La suite des siècles est une suite régulière qui commence avec ce qui est défini, d'autre part, comme une *ultima aetas*. Ou ces mots ne veulent rien dire, ou Virgile conçoit que le dernier âge est le point de départ d'une période du monde semblable à la précédente, et qu'est cela sinon le retour éternel? sinon la grande année?

M. Jachmann, en donnant pour tout contenu à l'oracle sibyllin dont le poète s'est inspiré une vague promesse d'âge d'or (p. 24, 53), le vide de tout intérêt et rend presque impossible de comprendre comment le poète a conçu l'idée de le mettre en rapport avec un enfant merveilleux. M. Jachmann admet au passage, pourtant, que le thème de cet enfant est oriental. Alors? Alors, le plus naturel n'est-il pas que l'oracle sibyllin l'ait déjà lié au retour de l'âge d'or? Et que ce soit cela qui ait frappé Virgile? La critique de M. Jachmann est certainement pénétrante, chaque fois qu'elle s'attaque aux théories qu'il a envisagées (notamment celle de Norden). Mais ce n'est pas assez que de tailler, il faut recoudre, et cette partie de l'essai de M. Jachmann, à mon sentiment, ne vaut pas l'autre. Aucune genèse de l'œuvre virgilienne ne peut aller contre les données philologiques, certes, mais ces données ne suffisent pas à l'explication dernière, et celle-ci ne peut être trouvée que dans l'étude des vraisemblances historiques, qu'il s'agisse du milieu religieux, qu'il s'agisse des réactions du poète et des démarches de son imagination et de sa sensibilité. Je suis frappé de voir combien l'effort vigoureux de M. Jachmann pour limiter le sens et la portée de la IV^e^ églogue fait ressortir qu'elle est inexplicable, si on ne lui donne pas justement un sens profond et une grande portée.

Pierre Boyancé.

P. Grimal, *Les intentions de Properce et la composition du livre IV des Élégies* : *Collection Latomus*, XII. Bruxelles, Latomus, 1953, 55 pages.

Le mémoire de M. Grimal soutient la thèse que le livre IV de Properce obéit à « un plan concerté ». L'ouvrage offre une apparence de désordre qu'on pourrait attribuer à un éditeur posthume ou encore au poète lui-même réunissant pêle-mêle les productions d'une muse fatiguée. Je pense qu'on s'accordera volontiers avec M. Grimal pour rejeter rapide-

ment ces hypothèses. Il est trop évident que, comme il le rappelle en termes excellents p. 46, la première élégie, faite pour servir de préface et couvrir par le contraste singulier de ses deux parties les deux genres d'inspiration du recueil, atteste et l'intervention du poète et le dessein conscient de réunir deux variétés d'élégies, les unes fidèles à la Muse érotique des livres précédents, les autres consacrées à la tentation ambitieuse (mais sentant elle-même ses limites) de la Muse étiologique et romaine.

L'originalité de M. Grimal n'est pas dans la reprise de cette constatation ; elle est dans l'essai pour montrer que chacune des deux inspirations prises séparément a une unité qu'il faut savoir reconnaître et que leur rencontre dans le recueil les fait converger elles-mêmes vers une unité supérieure, celle du livre tout entier.

Reprenant les élégies romaines une à une, les reportant à la date probable de leur composition, il aperçoit des liens avec des actes d'Auguste dans sa restauration religieuse, si bien que l'on doit les « expliquer en fonction d'une Rome essentiellement augustéenne et comme illustration poétique d'une politique consciente » (p. 28). Dans les précisions qu'il a apportées de manière souvent très neuve aux contextes historiques des élégies, M. Grimal a donné quelques-uns des meilleurs éléments de son étude. Comme la Rome de Virgile, celle de Properce serait conçue pour la plus grande gloire du prince.

Je ne cacherai pas que, sensible à ce qui est dit si heureusement sur le contenu historique des élégies, je n'en vois pas moins une difficulté à admettre la thèse dans toute sa force. C'est que, si je fais abstraction de l'élégie VI sur l'Apollon d'Actium, je ne vois apparaître dans aucune autre la figure divine d'Auguste ni directement ni par la voie de l'allusion. Je vois, certes, que dans le choix des sujets Properce paraît avoir eu son attention attirée par l'actualité, par les sanctuaires ou les rites remis en honneur par le prince. Mais, comme on sait qu'il y en eut beaucoup, il était assez aisé en s'intéressant à la vieille religion de rencontrer des monuments ou des cultes touchés par la restauration augustéenne. Surtout Properce ne profite pas de l'occasion pour rendre hommage à l'empereur, ne fût-ce qu'en mentionnant ses actes réparateurs. Je veux bien qu'il soit hermétique et dissimule ses intentions (p. 6). Mais il y a tout de même un degré de silence et d'absence où le lecteur doit apporter tellement de lui-même qu'on ne peut éviter le soupçon que le mérite principal lui en revient, surtout quand le lecteur a la science et l'ingéniosité de mon cher collègue et ami ! Qu'en gros les élégies romaines se situent dans l'atmosphère générale de la restauration religieuse, qu'en détail même chacune d'elles ait été suggérée par une mesure d'Auguste, je l'accorderai à M. Grimal, et c'est sans doute beaucoup. Mais je n'irai

pas jusqu'à leur reconnaître un caractère d'apologie politique et dynastique. L'art de Properce me semble plus désintéressé et moins systématique. Il est vrai que le terme d'« augustéen » se prête à bien des nuances, et je l'accepterais avec une nuance qui n'est pas tout à fait celle de M. Grimal.

Dans son brillant essai de conclusion psychologique, p. 36-37, sur les élégies romaines, je relève cette phrase qui énumère très précisément ce qui ne m'a pas convaincu : « Tatius transparaît, de façon quasi hallucinatoire, à travers la statue de César. Vertumne, énigmatique et bonhomme, s'identifie peu à peu avec le familier, le bienveillant, l'inquiétant Mécène[1] ; et de son côté la vieille prêtresse qui repousse Hercule n'est que l'ombre d'une Livie religieuse et gardienne des tabous ancestraux. » Sur ce dernier point, je noterai que la chronologie de la pièce IX, si elle fait allusion à la restauration du temple de Bona Dea par Livie, ne peut pas ne pas être postérieure au grand pontificat d'Auguste, et la note 4 de la page 16 qui prévoit finement l'objection, à mon avis, ne le réfute pas : « Rien ne dit que Livie dût déjà être femme du Grand Pontife pour restaurer le sanctuaire de l'Aventin. On sait que le grand pontificat de Lépide ne fut qu'une survivance assez théorique : Auguste était considéré par tous comme le Pontifex Maximus de demain. » Ajouterai-je que la vieille prêtresse qui n'a pas su reconnaître le caractère divin d'Hercule ne me paraît pas une anticipation bien flatteuse de Livie?

Pour les autres élégies du livre IV, l'apport de M. Grimal n'est pas moins personnel et pas moins riche. Il reconnaît ingénieusement aux quatre pièces III, V, VII, VIII, ce caractère commun que la fidélité féminine en est le thème. Mais que faut-il en conclure? Que Properce se soit proposé consciemment de les apparenter? A mon avis, Properce est par excellence le poète que la fidélité — et l'infidélité — préoccupe et tourmente ; et cela dans tous ses livres. L'unité est celle non de l'intention — ce que suggère le titre même du mémoire — mais de l'inspiration, et en un sens par là plus profonde et plus significative, puisqu'elle émane de la sensibilité de Properce plus que de son esthétique.

L'essai final pour découvrir — précisément dans le thème de la *fides* — l'unité du livre me paraît se heurter à deux objections. D'abord il faut quelque artifice pour retrouver vraiment partout cette idée. Ensuite et surtout Properce lui-même — l'élégie première le montre — n'a aucune conscience de cette unité : il se sent au contraire en quelque ma-

1. Ici M. Grimal s'est rencontré avec M. Lucot (*Vertumne et Mécène*, dans *Pallas, Études sur l'antiquité*, I, Toulouse, 1953, p. 65-80). Si curieuse que soit la rencontre, je ne suis pas persuadé — Mécène (qui est en disgrâce depuis la conspiration de Muréna) est du reste absent du livre IV.

nière déchiré entre ses deux sources d'inspiration. Dès lors, à supposer que cette unité existât réellement, elle serait le fruit de son inconscient et non de ses intentions.

Je ne dirai rien du plan subtil où M. Grimal croit voir s'ordonner symétriquement autour du poème VI les autres élégies, des correspondances qu'il découvre entre V et VII, IV et VIII, et c'est un jeu plein d'esprit, où je ne veux pas le suivre, car il me laisse aussi sceptique que celui qui visiblement lui sert de modèle, celui de M. Maury dans son essai sur les *Bucoliques*.

M. Grimal estime en commençant que « jamais Properce n'a été plus maître de son art, que jamais sa création n'a été plus sereine ». Je ne me fais pas de Properce artiste la même idée. Je le vois non serein, mais au contraire tourmenté, insatisfait, conscient de ses dissonances, à la fois s'y complaisant et désireux de les surmonter et n'y arrivant qu'imparfaitement, et il me touche plus ainsi que Tibulle par sa facile perfection, sa maîtrise trop aisée.

Pierre BOYANCÉ.

Francesco GIANCOTTI, *Saggio sulle tragedie di Seneca* : Roma, Società editrice Dante Alighieri, 1953, 197 pages.

Quel est l'auteur du théâtre de Sénèque? Quelle date convient-il d'assigner à chacune des pièces? Ces tragédies sont-elles destinées à la représentation? Autant de problèmes classiques, sur lesquels M. Giancotti estime n'avoir pas à s'appesantir. Il s'efforce seulement dans trois chapitres préliminaires d'en définir les données, de façon claire et quelque peu abstraite, montrant les enchaînements entre les positions de principe possibles, signalant leur sens et leur portée limitée. Sa pensée est nette, son ton quelque peu tranchant.

M. Giancotti veut aller droit à ce qui lui paraît l'essentiel, à ce qu'on pourrait appeler l'esprit du théâtre de Sénèque. Avant de juger, il faut voir ce que l'auteur a voulu faire. C'est aux positions philosophiques fondamentales de celui-ci qu'il convient de se référer, et la définition de ses principes esthétiques ne devient claire que par elles. Son panthéisme admet une morale de la lutte, de la lutte contre le mal et les passions ; la fonction de l'art ne peut être qu'une fonction moralisante et doit apporter son aide à ce combat. Aussi bien l'idée maîtresse des tragédies est-elle l'opposition de la *mens bona* propre au sage et du *furor* qui domine tous les passionnés. Peut-être conviendrait-il de remarquer que la folie qui est celle de tous les hommes, sauf le sage, n'est pas en soi et toujours une matière tragique ; nos folies ordinaires, celles que pourtant dénonce le stoïcien, ne sont pas nécessairement furieuses et ne revêtent pas nécessairement cette allure de paroxysme qui entraîne

les Médées, les Atrées ou les Phèdres ! Sénèque, auteur du *De ira*, doit sans doute à sa propre imagination, autant qu'aux dogmes philosophiques, son interprétation du *furor* dans le sens de l'emportement et du déchaînement.

Mais, une fois reconnue « l'idée-mère des tragédies », M. Giancotti signale à côté d'elle dans la pensée de Sénèque dramaturge la présence de motifs, d'oppositions dialectiques de tendances ou d'idées qui en nuancent la domination. Au moralisme s'oppose le fatalisme ; au respect apparent pour le polythéisme du mythe, le rôle du destin et aussi celui de la fortune ou du hasard ; aux croyances eschatologiques traditionnelles, le sentiment que nous portons en nous la mort et les Enfers.

Toutes ces vues semblent justes et elles conduisent, dans le chapitre le plus long et le plus original, à une analyse pénétrante des motifs moraux qui animent chacune des tragédies. L'auteur sait découvrir en chacune d'elles les vers les plus significatifs à cet égard, et interprète à la lumière de ces intuitions centrales et dominantes le comportement des divers personnages. Il conviendra pour lui rendre pleine justice de relire avec lui de ce point de vue chaque tragédie : l'effort sera, je crois, fructueux.

Le point de vue moral de Sénèque entraîne nécessairement, selon M. Giancotti, ce qu'il y a de foncièrement oratoire dans son art. Mais oratoire ne veut pas dire rhétorique. La rhétorique, certes, est un défaut qui gâte plus d'un passage. Mais l'oratoire est, au contraire, un élément positif dont il faut savoir comprendre le rôle et goûter l'emploi. L'antithèse ainsi posée par la critique de M. Giancotti est nette ; elle demanderait peut-être une élucidation plus complète des deux termes ainsi distingués, et en particulier du premier.

L'analyse détaillée de trois scènes célèbres des *Troyennes*, de *Phèdre* et de *Thyeste* met en lumière la poésie propre à Sénèque dans ses meilleurs moments. Ici encore, une définition plus rigoureuse de ce qu'il faut entendre par poésie n'aurait pas été malvenue, mais le lecteur n'en gardera pas moins l'impression que M. Giancotti a fourni pour une intelligence en profondeur du théâtre de Sénèque un effort vigoureux et personnel.

Pierre Boyancé.

P. Grimal, *Sénèque, De constantia sapientis* : Paris, Belles-Lettres, 1953, 115 pages.

Ce livre contient peu de mots, beaucoup de choses ; il aurait plu à Sénèque. Avant tout, il répond à une question que les lecteurs ne manquent pas de se poser à l'occasion du titre sous lequel il est présenté. Il s'agit de l'un des douze *Dialogi* ; mais ces dialogues n'ont pas

d'interlocuteurs ; leurs ancêtres furent dialogues au temps de Bion le Borysthénite et sous le même nom ils sont devenus exposés de morale. M. P. Grimal cependant — c'est son droit — les range sous le patronage de Platon et écrit sans réticence « qu'il y a loin entre cette monotone rhétorique (celle de Sénèque) et les comédies ou les drames que jouent, chez Platon, des êtres autrement réels autour d'une notion morale ou d'un problème philosophique ». La distance, si l'on envisage l'ensemble des *Dialogi*, est-elle aussi saisissante que cette réflexion le donne à entendre? Quintilien écrit dans son *Institution oratoire* (12, 1, 10) : *Ne more Socraticorum nobismet ipsi responsum finxisse uideamur* ; il semble donc qu'à cette époque déjà l'antiquité percevait tout ce qu'il y a de factice, d'irréel, dans l'attitude d'auditeurs toujours prêts à donner à l'interlocuteur la ratification d'un « certes » ou d'un « on ne saurait le nier ». L'évolution des *Dialogi* était donc déjà commencée et avancée à l'époque où Platon en prenait à son aise à leur égard.

Avec Sénèque, un grand pas a été fait. M. P. Grimal remarque avec raison que d'enquête scientifique qu'ils étaient d'abord, entraînés par la *suasoria*, ils sont devenus protreptiques, exhortations morales. D'autre part, l'un des intérêts de ces pages, dans lesquelles, même après l'ouvrage considérable de Hirzel, il nous reste encore beaucoup à apprendre, est de nous permettre d'apercevoir plus clairement la différence du stoïcisme romain et du stoïcisme grec, liés à des notions de tempéraments si différents. Le sage de Zénon ou de Chrysippe était à la poursuite de la connaissance ; celui de Sénèque est entré dans la vie active ; il y pénètre avant tout par l'ascèse que lui inspire la vertu ; la vertu ne naît plus chez lui d'une contemplation, mais d'exercices successifs de travail et de renoncement. Cependant, M. P. Grimal ne considère pas cette naturalisation du stoïcisme dans le milieu romain — ainsi que l'ont fait beaucoup d'autres — comme une déchéance du disciple, une dégradation fâcheuse de la doctrine. Le stoïcisme a franchi un tournant, l'entrée de la moyenne Stoa, il marche à la suite de Panétius, que continueront les initiatives de Sénèque.

Dans la discussion de la date du traité, je retrouve malheureusement les formules inconsistantes et timides sous lesquelles le lecteur sent le terrain de la chronologie de Sénèque si peu sûr. Le caractère de Sérénus conserve les traits d'une maturité encore proche de la jeunesse ; mais chez certains la vieillesse même reste verte et il est difficile de fonder la vraisemblance d'une date sur un critère aussi mobile et subjectif. Ne devrions-nous pas avouer bien plutôt que nous sommes en présence de l'inconnu et sans doute de l'inconnaissable?

Le commentaire qui suit l'introduction met en évidence toute la richesse de la langue nourrie de ces mots techniques que M. P. Grimal

reconnaît avec sûreté. Ce travail ne pouvait être omis dans un commentaire scientifique. L'emploi des langues techniques est cependant restreint et par instant repoussé chez Sénèque. Il y a là un équilibre délicat que le critique doit mettre en évidence : d'une part, la précision des images d'où dérive le style *pressus*, exempt d'*angustiae inanes*, qui est à ses yeux une qualité fondamentale, et, d'autre part, la mobilité et l'écoulement aisé de ce flux verbal qu'il admirait chez Fabianus. Il faut donc saisir Sénèque entre ces deux extrêmes, car c'est la réussite de cette juste mesure qui assure l'éclat de son œuvre.

A. GUILLEMIN.

Adolf PAUL, *Untersuchungen zur Eigenart von Senecas Phoenissen* : Dissert. Frankfurt a. M., Bonn, Habelt Verlag, 1953, 121 pages.

Les *Phéniciennes* de Sénèque ne sont pas, on le sait, conformes aux normes de la tragédie traditionnelle. Elles se présentent comme la juxtaposition de deux parties, apparemment sans lien entre elles : dans un premier groupe de scènes apparaît Œdipe, accompagné d'Antigone, et délibérant de mourir, un Œdipe seul, repoussant même la pitié de sa fille et refusant de s'entremettre entre ses fils pour sauver Thèbes de la guerre. Dans la seconde partie, c'est Jocaste qui tente une ultime médiation, sous les yeux des soldats déjà rangés en bataille. Composition étrange, où il paraît d'abord difficile de voir autre chose que deux fragments inachevés, peut-être réunis arbitrairement par les éditeurs, et non une tragédie véritable.

M. Paul défend, avec beaucoup d'ingéniosité et même de profondeur, la conception unitaire de l'œuvre. Et son analyse emporte bien souvent la conviction. Il remarque d'abord que les deux parties de la pièce s'opposent : tandis que les scènes où apparaît Jocaste comportent une action, celles du début demeurent statiques et constituent une véritable « tragédie de passion » (*Affekttragödie*). Or, ce sont là les deux pôles de l'art de Sénèque : tragédies d'action que l'*Hercule furieux* et les *Troyennes*, *Affekttragödien* que *Médée*, *Phèdre*, *Agamemnon*, *Thyeste*, *Hercule sur l'Oeta*. La composition des *Phéniciennes* représenterait donc le « point d'inflexion » dans l'évolution de Sénèque, le moment où il abandonne la mise en scène d'une action pour la représentation de la « passion » pure. Ayant d'abord conçu une *Jocaste*, où l'on voyait la reine entraînée dans le drame qui se joue entre Étéocle et Polynice, il se trouva en présence du personnage d'Œdipe (peut-être en composant la tragédie de ce nom), et ce personnage lui aurait littéralement « échappé » : le roi coupable, dépouillé de ses grandeurs humaines, frappé dans sa famille et dans son corps, est seul en face de lui-même, « à la limite de son être », et n'a d'autre ressource que de se fuir lui-même. La situation

traditionnelle, offerte par Sophocle, n'est alors qu'un point de départ, et la tragédie n'est plus qu'une expérience morale de la solitude.

On aperçoit ce qu'une semblable thèse a de séduisant, mais en même temps de gratuit. La chronologie des tragédies de Sénèque est loin d'être fixée. M. Paul ne nous livre ici, au mieux, qu'un *classement*, et la vérité qu'il atteint est plus dialectique qu'historique. Ce que l'on retiendra de son ouvrage, ce sont des notations heureuses sur les rapports existant entre la forme tragique adoptée par Sénèque et sa philosophie : il est vrai que le stoïcisme, en invitant à considérer chaque jour comme une vie totale, s'apparente à la tragédie, qui apparaît comme la transposition esthétique d'une vérité quotidienne, cette perpétuelle disponibilité de l'être devant la catastrophe. On retiendra également le refus des formules trop faciles sur la « tragédie rhétorique ». M. Paul a beau jeu de montrer que le discours d'Antigone n'est pas une *suasoria*, mais une véritable réponse à Œdipe : en fait, il n'y a point place pour une *suasoria*, génératrice d'action, dans une tragédie statique. Avec les *Phéniciennes*, Sénèque rompt le cadre traditionnel de la tragédie et — M. Paul ne prononce pas le mot — retourne au dithyrambe. De cette évolution, la rhétorique est moins responsable que la philosophie de l'auteur. Cette conclusion, à elle seule, justifierait, s'il en était besoin, l'excellent travail qui nous est ici présenté.

P. Grimal.

W. H. Alexander, *The Tacitean « non liquet » on Seneca* (Univ. of California Publ. in class. Philol.) : Berkeley, Univ. of Calif. Press., 1952, 118 pages, 1 dollar 25.

Le jugement que Tacite porte sur Sénèque n'est pas seulement réticent : il manque de clarté. Parfois admiratif, ailleurs Tacite insinue le blâme, sans le formuler. Dans l'ensemble, le Sénèque des *Annales* manque de cohérence, et parfois de vigueur. M. Alexander, après bien d'autres, s'est efforcé d'expliquer notre déception.

Il tient compte d'abord de la conception de l'histoire en tant qu'*opus maxime oratorium*, du style de Tacite, de l'exactitude historique de son œuvre. Puis il analyse, en plusieurs chapitres, ce que Tacite nous rapporte sur Sénèque. Il conclut en essayant de résoudre le problème qu'il posait au début de son enquête.

Tacite a tendance à ramener les caractères à des types, et il est maître dans l'art d'adapter à ces schémas traditionnels les personnalités dont il raconte les actes. Ainsi, son Pétrone. Plus caractéristiques encore, Tibère et Domitien : il décrit chez eux le phénomène de la luxure, et le présente de façon identique. Il ne tient aucun compte de la différence des âges auxquels ils commirent les excès qu'il leur reproche. Alors que,

pour les modernes, le caractère d'un individu est évolutif, pour les Anciens il est statique et immuable. Tacite explique souvent la conduite de Néron par une perversion qu'elle ne suppose pas toujours.

M. Alexander fait une longue analyse de la méthode psychologique de Lytton Strachey (*Eminent Victorians*), et il montre les dangers de l'histoire fondée sur des appréciations biographiques — que l'auteur parte de types (Tacite) ou d'intuitions (Strachey). Sénèque ne saurait rentrer dans aucune catégorie déterminée : son caractère même est mouvement, évolution, nuances ; ses actes offrent une complexité analogue. Tacite avait d'autant moins de chances de ramener Sénèque à une unité factice que le philosophe ne supportait guère une interprétation péjorative : or, Tacite excelle à ces déformations tendancieuses. M. Alexander conclut ainsi (p. 377) : « Il se peut que le *non liquet* de Tacite n'ait d'autre sens que celui-ci : le cas de Sénèque n'est pas de ceux qu'un historien de l'école de Tacite, pour qui l'histoire est la biographie animée par sa course *in deterius*, peut traiter avec succès. D'où il advient qu'il l'omet dans ses développements biographiques pour n'en traiter que dans ses rapports avec l'histoire générale de l'époque. Telle est, à mon sens, l'explication intelligible et raisonnable de l'anomalie qu'offre son étude d'un homme de tout premier plan en son temps pour le savoir et la puissance. »

L'étude de M. Alexander est pénétrante, et l'auteur la mène avec vivacité, parfois avec humour. Elle le conduit à systématiser beaucoup et à porter, sur les conceptions psychologiques des divers historiens latins, des jugements un peu catégoriques. Dans le cas de Tacite, il y aurait à se demander si Tacite ne plie pas ses héros aux lois supérieures de l'agencement esthétique. Ses préoccupations de philosophe de l'histoire l'incitent à présenter les faits selon une orientation déterminée ; la structure de l'œuvre s'explique en partie ainsi. Chez lui, les individus n'ont pas le droit d'être ce qu'ils sont. Les uns obtempèrent plus facilement que les autres à l'impérieux historien. Sénèque est du nombre de ceux qui résistent. Il était pourtant obligatoire de parler de lui. D'où l'embarras de Tacite : il ne pouvait lui appliquer la simplification systématique, dont M. Alexander a analysé le processus. Sénèque gêne, en Tacite, le politique et l'artiste : le psychologue n'a pu concilier ces deux ordres d'exigences.

H. Bardon.

W. Walther Boer, *Epistola Alexandri ad Aristotelem* : Diss. inaug. Leiden, La Haye, 1953, xxvi-116 pages.

Une dissertation bien faite, qui a demandé de gros efforts, à propos d'un texte qui n'en méritait pas tant. La prétendue lettre d'Alexandre

à Aristote est probablement une traduction du grec (cf. Ad. Ansfeld, *Der Griechische Alexanderroman*, Leipzig, 1907, p. 177). La fortune de ce texte a été considérable au Moyen Age, et M. W. Boer a décrit, puis classé les nombreux manuscrits qui nous l'ont transmis. L'établissement du stemma est constitué selon la meilleure technique. Quant au texte même, il comporte un apparat énorme, où il est difficile de se retrouver parce que l'auteur n'a pas distingué, par un signe de ponctuation quelconque, les familles de manuscrits qu'il avait précédemment déterminées. Si l'abondance de l'apparat est parfois excessive, je préfère cette richesse, qui permet d'avoir une idée précise de l'histoire du texte, aux apparats par prétérition, qui sont un des fléaux de la philologie contemporaine.

Le commentaire qui suit le texte est purement critique. C'est regrettable, car il y aurait beaucoup à dire sur ce que la lettre nous apprend de la légende d'Alexandre, et la langue est curieuse. Même limité aux problèmes de critique, le commentaire de M. Boer est insuffisant ; de plus, il déborde nécessairement sur la grammaire, laissant au lecteur une impression de confusion et un sentiment d'insatisfaction.

L'ouvrage est terminé par un *Index uerborum et nominum*, établi avec soin, malgré quelques omissions.

H. Bardon.

Paul van de Woestijne, *La Périégèse de Priscien* (Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 116e aflevering) : Brugge, « De Tempel », 1953, 153 pages.

Outre ses *Institutiones Grammaticae*, le grammairien Priscien de Césarée nous a laissé, en 1,087 vers hexamètres, une *Périégèse* qui est la traduction de celle que Denys d'Alexandrie avait composée sous le règne d'Adrien. Ces vers se lisent assez bien et l'ensemble n'est pas totalement dépourvu de poésie. Il n'en avait pas été donné d'édition depuis Müller (*Geogr. Gr. Minores*, II, 1882, p. 190-199) et Baehrens (*Poet. Lat. Minores*, V, 1883, p. 275-312).

L'édition de P. van de Woestijne est fondée sur l'examen de vingt-trois manuscrits répartis en trois familles, plus un témoin composite. De ces divers témoins, il nous est donné dans l'introduction (p. 9-31) une notice détaillée. L'apparat développé, placé en dessous du texte, comporte un relevé de l'ensemble des variantes. Le texte est suivi d'une table renvoyant aux endroits parallèles de Denys (accessoirement de Solin) et d'un index de tous les mots.

Ce travail est excellent de tout point de vue. L'édition de Baehrens était trop uniquement le reflet exclusif du *Turicensis C 78*, le témoin le plus ancien. La nouvelle édition critique se fonde sur l'ensemble de la

tradition, et c'est son mérite. L'auteur a mis quelque coquetterie à ne rien introduire dans son édition qui ne concernât le texte et son établissement. Pas un mot de Priscien, ni de Denys ou de Solin. A cet ensemble très soigné, je n'objecterai que l'usage d'un mot, chicane que l'on pardonnera à un professeur chargé d'enseigner les techniques : à l'exception de la dernière page, toute l'introduction est consacrée à ce que l'auteur appelle, en sous-titre, *histoire du texte*. Une suite de notices de manuscrits, si soigneuse soit-elle, et même avec classement par familles, ne saurait constituer une histoire du texte ; elle ne fait qu'en décrire les éléments. Faire l'histoire d'un texte, c'est, à l'aide des témoins qui nous restent et en s'aidant de la comparaison avec d'autres documents, décrire la manière dont le texte en question est passé des mains de l'auteur jusqu'à nous.

Ce travail remarquable fait honneur à son auteur, qui s'était déjà fait connaître en 1936 par son édition du poème de Rutilius Namatianus et, en 1937, par celle des *Cynégétiques* de Némésien ; il fait honneur aussi à l'illustre Université de Gand, qui a publié ces trois ouvrages dans ses collections. Mais je ne puis que regretter que ces éditions de textes assez rares et peu connus soient perdues dans des collections universitaires, où des essais de tout genre sont mélangés. Les éditeurs et les lecteurs de textes anciens se faisant de plus en plus rares et de moins en moins riches, le problème de l'édition des textes est entré dans une phase critique. Il faut ramener les éditions de textes à quelques types et à quelques collections. Faute de quoi, les textes édités isolément risquent de ne pas entrer dans le circuit de plus en plus étroit des ouvrages de consultation facile. Cette nécessité est encore plus impérieuse quand il s'agit de textes qui ne sont plus de lecture courante. Je le regretterais pour Priscien et pour sa *Périégèse*, qui finit par ne plus être connue des latinistes les plus avertis :

sed vos terrarum tractus gaudete per aevum.

A. Dain.

H. Rondet, M. Le Landais, A. Lauras, C. Couturier, *Études augustiniennes* : Paris, Aubier, éd. Montaigne, 1953, 334 pages.

Cet ouvrage rassemble trois études indépendantes concernant saint Augustin : l'une sur la chronologie des *Commentaires* de saint Jean (p. 9-98) ; l'autre sur la formation du thème des *Deux cités* (p. 99-162) ; la troisième sur l'emploi des mots *Sacramentum* et *Mysterium* dans l'œuvre augustinienne (p. 163-303).

La première étude, par M. Le Landais, S. J., a déjà paru en partie dans les *Recherches de science religieuse*, 1948-1949 ; elle s'intitule : « *Deux*

années de prédication de saint Augustin. Introduction à la lecture de l'*In Joannem.* » D'importants travaux ont été entrepris, surtout depuis 1930, sur la chronologie des prédications augustiniennes, en particulier par F. Cavallera, A. Kunzelmann, Dom D. De Bruyne, J. Huyben et S. Zarb, O. P., sans oublier les ouvrages plus généraux sur la prédication augustinienne de M. Comeau (1930) et de M. Pontet (1944). L'auteur, dernier venu, a l'avantage de profiter de tous ces travaux : après mûre réflexion, il innove hardiment.

Il établit d'abord que *tous* les « *Tractatus in Joann.* » ont été prêchés, contre l'opinion assez en faveur ces derniers temps que les tr. 55-124 auraient été dictés et non prononcés (opinion de Huyben, De Bruyne, Bardy, etc.) ; et les preuves qu'il apporte sont assez convaincantes. — Puis il montre comment ces 124 prédications ont été adressées au peuple d'Hippone en l'espace de deux ans, de décembre 414 à août-septembre 416. Les premiers *Tractatus*, généralement plus longs, sont aussi plus espacés, le vingt-septième étant daté d'août 415. C'est qu'ils furent entrecoupés par d'autre prédications : *Enarrations* sur des psaumes, en particulier la série sur les psaumes des degrés (p. 119-133) et sur le ps. 95 ; et à Pâques 415 par les dix homélies sur la I^re^ *Épître* de saint Jean. L'auteur corrige ainsi les conclusions du P. Zarb qui plaçaient les *Enar. in psalm. graduum* à Carthage, en 412. La discussion qu'il institue (p. 27-30) pour réduire les raisons du P. Zarb montre combien est délicat ce travail de chronologie.

Mais une date bien établie est le pivot de la preuve : c'est celle de l'Invention des corps des saints Étienne, Nicodème et Gamaliel à Jérusalem en 415 et l'arrivée des reliques du saint martyr portées par Orose en Afrique durant l'été 416. Saint Augustin en parle au *Tract.* 120, comme d'un événement récent. Dans les sermons précédents, Nicodème est considéré comme le croyant timide, resté catéchumène ; à partir du *Tract.* 120, il est le disciple qui s'est converti au Christ, puisqu'il est mort martyr. Les dates proposées sont confirmées par bon nombre d'indices dont la convergence engendre la conviction. — Peut-être les spécialistes contesteront-ils quelques points secondaires. Par exemple, le *De Trinitate*, l. XV, c. XXVII, 48, cite le *Tract.* 99 (n. 8-9) et la date proposée pour celui-ci, remarque Le Landais, correspond bien à celle qu'on admet communément pour l'achèvement du *De Trinitate* : 416-417 ; car habituellement de telles citations, chez saint Augustin, ne suivent pas de longtemps l'édition de l'ouvrage cité. Cependant, dans un article très documenté de l'*Année Théol. Augustin.*, t. XII, 1953, p. 305-316, sur la *Date de composition du De Trinitate*, le P. Hendrikx juge que « l'année 417 est trop tôt » pour l'achèvement de l'ouvrage et le reporte à 419 (p. 307).

Quoi qu'il en soit de quelques détails de ce genre, la démonstration paraît solide et elle est présentée avec beaucoup d'art et de conviction ; elle nous donne en même temps un tableau très vivant de ces deux années de prédication augustinienne.

— La seconde étude, due aux P. A. Lauras et H. Rondet, s'intitule *Le thème des deux cités dans l'œuvre de saint Augustin.* Ce titre indique bien les limites du travail. On n'y examine pas l'origine de l'idée chez les prédécesseurs d'Augustin, chez les philosophes stoïciens ou néo-platoniciens, ou chez les auteurs ecclésiastiques. On signale seulement en conclusion, avec l'influence probable de Tichonius, un texte de saint Ambroise (p. 153) : à ce dernier, on pourrait ajouter : *In Psalm.* 118, *serm.* 15, n. 35 ; *P. L.*, t. XV, 1422 ; et aussi *De Caïn et Abel*, I, I, 4 ; *P. L.*, t. XIV, 317.

L'étude s'en tient donc aux œuvres de saint Augustin jusqu'à l'époque de la *Cité de Dieu.* Elle nous montre la première manifestation du thème dès 390 dans le *De Vera religione* ; puis dix ans plus tard, dans le *De catechizandis rudibus* où déjà les grandes étapes des deux cités sont sobrement décrites, depuis la création des anges jusqu'au jugement dernier. Mais c'est surtout après la prise de Rome (410) que le thème se précise. Il est nettement annoncé au l. XI du *De Genesi ad lit.*, n. 20 ; et il s'affirme en deux séries d'*Enarrationes* : *in Psalm.* 64, 158, 136 ; et *in Psalm.* 86, 142, 61, prêchées, la première en 415, et la seconde un peu plus tard (cf. p. 124). Le grand ouvrage de la *Cité de Dieu* est alors commencé, mais, tandis que l'évêque d'Hippone s'y attarde à réfuter les païens, il développe déjà en ses sermons le thème positif des deux Cités, leur début sur terre avec Caïn et Abel, leur mélange, leur personnification, l'une avec Babylone et l'Empire romain ; l'autre avec Jérusalem et l'Église, et leur terme dans l'éternité.

Mais voici la *Cité de Dieu* elle-même (p. 139-152). Le thème s'y présente nettement dès l'exorde ; et il n'y est jamais oublié, même dans les dix premiers livres consacrés à des problèmes apologétiques contre les païens, il y est rappelé plusieurs fois. Dans les douze derniers livres, il est développé selon le plan tripartite souvent rappelé : origine, progrès, fin des deux cités. L'auteur donne une analyse rapide de cette seconde partie et il termine par quelques remarques sur l'ambiguïté de la notion de *Cité de Dieu*, qui se place avant tout sur le terrain moral et religieux, mais qui aborde aussi le terrain politique, en jugeant le gouvernement des peuples d'après des critères chrétiens et surnaturels. Mais, conclut l'auteur, saint Augustin a posé le principe de la solution catholique de cette ambiguïté, où sont harmonisés les droits respectifs de l'État et de l'Église : « En s'orientant vers cette synthèse, la pensée médiévale n'a pas trahi l'intuition augustinienne, elle l'a seulement précisée (p. 159). »